

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 87 (1958)

Heft: 6

Rubrik: Examens pour l'obtention du brevet en 1958

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Examens pour l'obtention du brevet en 1958

Les examens pour l'obtention du brevet de capacité pour l'enseignement primaire auront lieu, cette année, dans l'ordre suivant :

Epreuves écrites : les 26, 27 et 28 juin 1958, à l'Ecole secondaire des jeunes filles, à Gambach.

Epreuves orales : les 15, 16 et 17 juillet.

Epreuves spéciales : le 14 juillet (pour candidates : coupe, couture, raccommodage, cuisine).

Epreuves des candidates au diplôme de maîtresse d'ouvrage manuel : les 9 et 15 juillet.

Epreuves des candidats pour la première série d'épreuves : les 27 et 28 juin, à l'Ecole normale des instituteurs, rue de Morat 237.

Les demandes d'inscriptions, avec pièces ou les renseignements prévus par le règlement, doivent être remis au bureau de la Direction de l'Instruction publique pour le 7 juin au plus tard.

Les droits d'inscription de 30 fr. seront acquittés pour la même date, au compte de chèques postaux IIa 32, « Direction de l'Instruction publique ». Le tableau des notes de classe sera remis pour le 14 juin au plus tard.

Voici quelques précisions concernant le programme limité de cette année :

1. Instruction religieuse

Religion : A. Les fondements rationnels de la foi ; B. Le dogme chrétien ; D. la liturgie catholique.

Histoire de la religion :

A. Histoire sainte et Ancien Testament.

B. Histoire de l'Eglise, à partir de la Fondation des Bénédictins, inclusivement.

2. Pédagogie

Il est prévu un examen écrit de psychologie combiné avec un examen de pédagogie théorique, de méthodologie ou d'hygiène scolaire.

3. Langue maternelle

a) Section française : Diction et explication de textes ; il n'est prévu aucune limitation.

Littérature : La préparation du classicisme : Malherbe, Racine, Corneille. Les classiques : Pascal, Bossuet, Molière, La Fontaine, Boileau, M^{me} de Sévigné, Rousseau. Les souffles nouveaux : M^{me} de Staël, Chateaubriand. Les historiens : Thierry, Michelet, Taine.

b) Section allemande : Hildebrandslied, Nibelungenlied, Walther von der Vogelweide, Hartmann von Aue, Martin Opitz, Albrecht von Haller, Klopstock, Lessing, Goethe, Grillparzer, Stifter, Droste-Hülshoff, Eichendorff, Grillparzer, C. F. Meyer, Gerhart Hauptmann, der Impressionismus, Hermann Hesse. Lektüre : Grillparzer, Des Meeres und der Liebe Wellen. H. Hesse, In der alten Sonne.

4. Mathématiques

Selon programme.

5. Seconde langue

Comme ces années passées.

6. Histoire

Selon le programme du brevet, depuis : « Le siècle de Louis XIV... jusqu'à et y compris : « Le Sonderbund » ; la Constitution fédérale de 1848 ».

7. Instruction civique

Pour les jeunes filles : La commune, la paroisse, le canton. Les devoirs et les droits du citoyen. Pour les jeunes gens : L'Etat, son but, ses ressources. Les devoirs et les droits du citoyen. L'armée suisse.

8. Géographie

Cosmographie : Le soleil, la distance entre le soleil et la terre, les dimensions du soleil ; le mouvement de rotation. La lune : la distance entre la terre et la lune, les dimensions de la lune ; les phases et les mouvements lunaires. Les éclipses de soleil et les éclipses de lune, les éclipses totales et les éclipses partielles.

Géographie physique : La répartition des continents et des océans. La répartition des végétaux selon le climat.

Les continents : L'Asie (selon le programme du brevet).

L'Amérique (selon le programme du brevet).

Géographie de la Suisse : Les caractères orographiques et hydrographiques du Jura. Les cantons du Jura. Les collines et les vallées du Plateau. Le canton de Fribourg, ses limites, son étendue. Les régions naturelles : la plaine et la montagne. Les cours d'eau.

9. Sciences physiques et naturelles

La physique, selon l'art. 40, chap. 7 du règlement du brevet.

10. Branches graphiques

Selon le programme.

Observation : Il est rappelé que les notes de classe par groupe de branches ne sont pas prises en considération si elles s'écartent trop des moyennes du jury des examens.